

ADAPTATION AUX **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

26 septembre 2016



- En novembre 2015, la Ville de Montréal a adopté son premier ***Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020***.
- Le plan est le résultat d'une collaboration des différents acteurs de l'agglomération montréalaise.

L'adaptation consiste en notre capacité à limiter les impacts négatifs du climat changeant sur notre milieu.

PROJECTIONS CLIMATIQUES

ALÉAS

Pluies abondantes

Canicules

Tempêtes destructrices
(vents, grêle, verglas)

Sécheresses

Température moyenne

Crues hivernales
et printanières

PROJECTIONS CLIMATIQUES

+ fréquentes et + intenses

+ fréquentes et + intenses

+ fréquentes

+ fréquentes et + longues

+ élevée (été + long
et hiver + court)

+ fréquentes et + intenses

EXEMPLES D'IMPACTS PLUIES ABONDANTES

- Inondations dans les sous-sols
- Problème de déplacement
- Dommages au réseau routier



EXEMPLES D'IMPACTS CANICULES

- Augmentation du nombre de décès prématurés
- Augmentation de la demande pour les piscines, pataugeoires, jeux d'eau, lieux publics climatisés et des parcs
- Stress hydrique chez les végétaux



EXEMPLES D'IMPACTS TEMPÊTES DESTRUCTRICES

- Pannes d'électricité
- Dommages causés aux arbres et augmentation des besoins en élagage
- Dommages causés aux infrastructures
- Risques d'accidents



EXEMPLES D'IMPACTS SÉCHERESSES

- Destruction des espaces verts
- Fissures aux fondations causées par l'assèchement de l'argile
- Augmentation des problèmes de santé causés par le pollen



EXEMPLES D'IMPACTS CRUES HIVERNALES ET PRINTANIÈRES

- Inondations
- Formation d'embâcles
- Érosion des berges



EXEMPLES D'IMPACTS AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES MOYENNES

- Obligation d'adapter les méthodes de gestion traditionnelles
- Prolongement de la saison pollinique et augmentation de la production de pollen
- Dommages au réseau routier

LE PLAN COMPORTE DEUX VOLETS :

1 Une analyse des vulnérabilités sur le territoire

Ce premier plan met en lumière les vulnérabilités de l'agglomération face aux changements climatiques ainsi que les impacts observés et anticipés sur la population, les infrastructures, le milieu naturel et l'ensemble des activités se déroulant sur l'île.

2 Des mesures et engagements d'adaptation provenant des services centraux ainsi que des arrondissements

Ce plan décrit les mesures et engagements pris par l'agglomération pour faire face aux événements climatiques qui nous affectent déjà et dont les impacts ne feront qu'être exacerbés dans les prochaines années.

PREMIER VOLET :

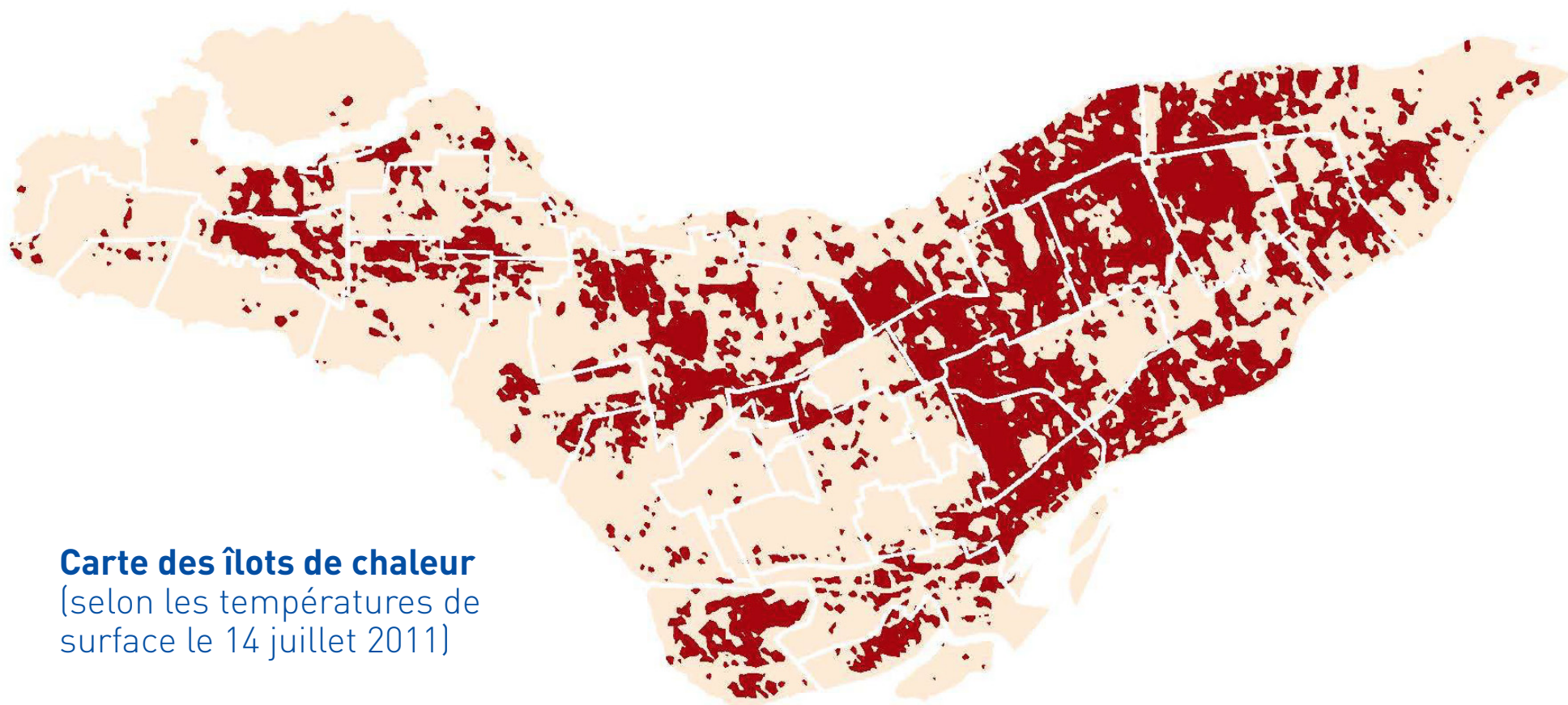
Une analyse géographique des sensibilités et des vulnérabilités a été réalisée par la Ville centre et remise aux arrondissements afin de cibler les mesures d'adaptation pour chacun des territoires. Cette analyse a pour but :

- d'aider à prioriser les mesures;
- de fournir de l'information à intégrer dans les décisions futures;
- et d'améliorer la connaissance du milieu.

Voici quelques exemples de ces analyses :

SENSIBILITÉ PHYSIQUE FACE AUX CANICULES

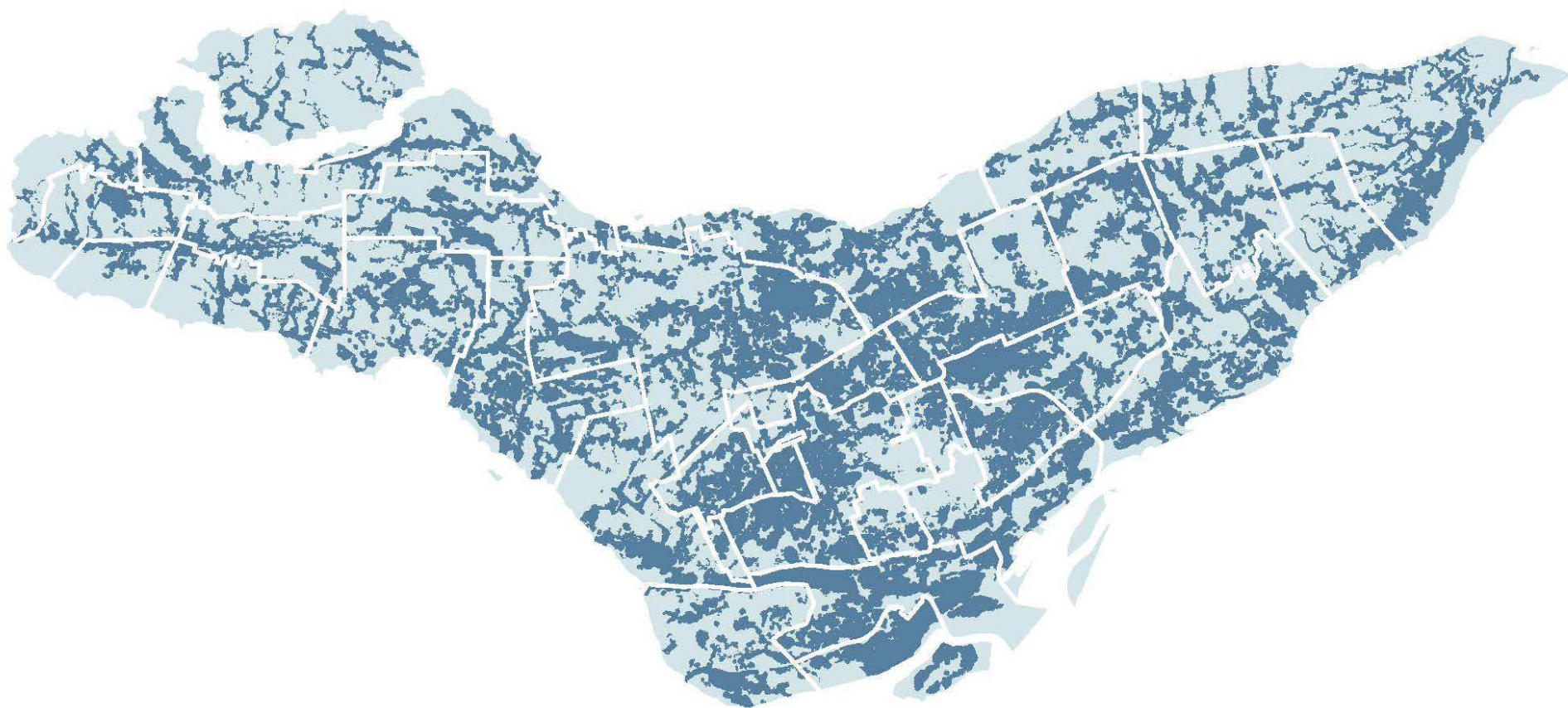
Exemple de diagnostic concernant les canicules pour l'arrondissement



Carte des îlots de chaleur
(selon les températures de
surface le 14 juillet 2011)

ZONES SENSIBLES FACE AUX PLUIES ABONDANTES

**Exemple de diagnostic concernant les pluies
abondantes pour l'arrondissement**



DEUXIÈME VOLET :

***Le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020* comprend des tableaux qui sont un portrait des mesures concrètes et des engagements pris par les services centraux ainsi que les arrondissements pour faire face aux événements climatiques.**

C'est en décembre 2014 que la ville centre demande à l'arrondissement de transmettre ses mesures d'adaptation locales et ses engagements. Ces derniers ont été intégrés par la suite au *Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020*.

MESURES LOCALES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENGAGEMENTS

Les étapes réalisées

- Rencontres d'échanges avec les directions de l'arrondissement
- Discussions sur les mesures et engagements pertinents selon nos particularités locales
- Sélection des engagements selon les aléas climatiques identifiés pour chacune des directions à la suite de l'analyse géographique des sensibilités et des vulnérabilités
- Création d'un tableau des mesures locales et engagements indiquant les dates de réalisation et les indicateurs de suivi
- Transmission des mesures locales et des engagements au Service de l'environnement afin de les intégrer au plan

BILAN DES RENCONTRES :

- 23 mesures d'adaptation sont retenues.
Pour chaque aléa, de deux à six mesures ont été sélectionnées.
- 67 engagements ont été retenus.

MESURES LOCALES



AUGMENTATION
DES TEMPÉRATURES
MOYENNES

- Protéger la biodiversité
- Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène de gel-dégel
- Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales et les opérations d'entretien
- Augmenter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien
- Lutter contre les espèces végétales indésirables



PLUIES
ABONDANTES

- Retenir ou récupérer les eaux de pluie
- Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement
- Minimiser les surfaces imperméables
- Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout unitaire
- Augmenter et préserver la couverture végétale
- Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes



VAGUES
DE CHALEUR

- Contrer les îlots de chaleur
- Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante (îlots de fraîcheur)
- Protéger la biodiversité contre les vagues de chaleur
- Développer des mesures d'urgence pour les vagues de chaleur

MESURES LOCALES



TEMPÊTES
DESTRUCTRICES

- Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et au verglas
- Développer des mesures d'urgence en cas de panne d'électricité prolongée (conditions hivernales)
- Augmenter la résilience de la végétation face au vent et au verglas



SÉCHERESSES

- Assurer la qualité et la quantité d'eau potable
- Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses



CRUES

- Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments aux inondations de rives
- Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables
- Augmenter la stabilité des berges face à l'érosion

- Les services centraux assurent la mise en œuvre et le suivi des mesures promues dans les différents plans, politiques et programmes.
- Les arrondissements sont responsables de la mise en œuvre des mesures adoptées.
- Ils doivent fournir au Service de l'environnement les données relatives à l'avancement de la mise en œuvre de ses mesures.
- Par conséquent, chaque direction sera responsable de transmettre au bureau de développement durable de l'arrondissement le bilan de ses engagements annuellement.



Toutes les mesures locales et les engagements de l'arrondissement d'Achetsic-Cartierville qui ont été intégrés au ***Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020*** sont décrits dans les tableaux qui suivent.

TABLEAUX DES MESURES ET ENGAGEMENTS DE L'ARRONDISSEMENT

*Pour le Plan d'adaptation aux changements climatiques
de l'agglomération de Montréal 2015-2020*

AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE

Fiche 1

Protéger la biodiversité

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Se doter d'un plan de foresterie urbaine.	Adopter un plan de foresterie urbaine.				X	Adoption d'un plan local.
Sélectionner des plantes adaptées aux conditions climatiques.	Mettre en place une liste de végétaux résistants à nos conditions urbaines. / Action réalisée en lien avec la <i>Politique de l'arbre de Montréal</i> et le plan local de développement durable.		X			Liste de végétaux utilisés.
Multiplier la diversité des genres et espèces végétales adaptées au milieu à une échelle locale.	Favoriser la biodiversité dans nos aménagements. / Action réalisée en lien avec la <i>Politique de l'arbre de Montréal</i> .		X			Liste de végétaux utilisés.
Restaurer les écosystèmes dégradés et appuyer le rétablissement des espèces dans les boisés urbains et les berges publiques.	Planifier des projets pour la restauration et l'entretien des berges et des boisés sur notre territoire.		X			Nombre de sites et/ou de superficies restaurés.
Participer à des formations et des recherches sur la biodiversité.	Poursuivre le projet de forêt urbaine IDENT-cité. / Poursuivre le projet de recherche des calculs d'indices de la biodiversité en milieu urbain.		X			Nombre de formations et de projets de recherche.
Dépister les ravageurs et plantes envahissantes présents et futurs.	Effectuer des inspections non formalisées lors de visites sur le terrain. / Faire l'inventaire des sites de Nerprun. / Continuer les actions exigées dans le plan de lutte à l'agrite du frêne.		X			Superficies dépistées en m².
Privilégier les méthodes de lutte biologique contre les ravageurs.	Poursuivre nos efforts de sensibilisation auprès des citoyens dans le but de promouvoir les méthodes de lutttes biologiques. / Adapter nos méthodes de travail pour les espaces verts publics.		X			Suivi et analyse du rapport sur les pesticides réalisé par les employés de l'arrondissement.

AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE

Fiche 2

Augmenter la résilience des infrastructures face au phénomène gel-dégel

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Adapter les critères de conception et de construction des infrastructures routières afin d'assurer leur résilience face au phénomène gel-dégel.	Appliquer les devis normalisés élaborés par la ville centre.		X			Nombre de projets.

Fiche 3

Adapter l'offre d'activités récréatives hivernales

Diversifier l'offre des activités extérieures et adapter la programmation en fonction des aléas climatiques.	Ajuster l'offre lors de la semaine de relâche selon les conditions climatiques.		X	X		Changement dans la programmation lors de conditions extrêmes.
Adapter les modes d'entretien des infrastructures récréatives extérieures et suivre l'évolution et le développement de nouvelles techniques d'entretien.	Être à l'affût des nouvelles techniques et appareils d'entretien disponibles sur le marché.		X			Type et nombre de nouvelles techniques d'entretien.

AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE MOYENNE

Fiche 4

Adapter l'offre d'activités récréatives estivales et les opérations d'entretien

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et assurer l'offre de services (prolongation de l'ouverture des piscines, gestion des effectifs et des budgets).	(Objectifs : non applicable). Enjeux de disponibilité du personnel. / Enjeux budgétaires. / Au printemps, l'arrondissement est dépendant de la ville centre pour l'ouverture des piscines.		X			Modification de l'horaire régulier des activités.
Adapter le calendrier d'entretien des parcs et espaces verts en fonction de l'été plus long (tonte, arrosage, etc.).	Planifier un appel d'offres de services au privé dans le but de combler les besoins supplémentaires en entretien des espaces verts lors de la période printanière (manque de ressources à l'interne).		X		X	Nombre d'employés et fonctions d'employés modifiées avec la température.

Fiche 5

Lutter contre les espèces végétales indésirables

Augmenter les sites de gestion différenciée des espaces verts, plus précisément la gestion écologique des pelouses.	Élaborer un plan stratégique de gestion des espaces verts dans le but d'entretenir nos pelouses selon des techniques plus adaptées aux nouvelles conditions urbaines. / Diminuer la tonte selon la spécificité des sites et augmenter la biodiversité.				X	Élaboration d'un document de travail afin de faciliter la réalisation des interventions sur le terrain pour les cols bleus.
---	--	--	--	--	---	---

PLUIES ABONDANTES

Fiche 1

Retenir ou récupérer les eaux de pluie

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Sensibiliser les citoyens aux pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, puit absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention).	(Inclus dans le règlement de zonage 01-274.) / Intégrer cette mesure dans les activités de notre partenaire mandataire du programme éco-quartier.		X		X	Nombre de permis donnés pour les nouveaux projets. / Validation des activités de notre partenaire mandataire du programme éco-quartier en lien avec ces pratiques.
Privilégier l'écoulement des eaux de ruissellement vers les milieux humides ou les cours d'eau, ainsi que vers des infrastructures publiques pouvant servir de bassins de rétention sur de courtes périodes lors de pluies intenses (parcs et segments de rue).	Planifier ce type d'aménagement lorsque possible dans nos projets.		X	X		Nombre de projets.

PLUIES ABONDANTES

Fiche 1 (suite)

Retenir ou récupérer les eaux de pluie

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Favoriser les pratiques de gestion optimale (PGO) des eaux pluviales (jardin de pluie, puit absorbant, pavage perméable, noue, fossé, bassin de rétention) dans la planification du territoire.	Planifier ce type d'aménagement lorsque possible dans nos projets. / Installer des bacs de récupération dans nos jardins communautaires.		X	X		Nombre de projets où sont appliquées les PGO.
Augmenter l'utilisation de fosses continues lors de la plantation des arbres.	Assurer la captation des eaux de ruissellement dans les fosses des arbres publics.		X			Nombre de projets.
Appliquer le règlement C-1.1 sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales (incluant les critères de rétention des eaux pluviales pour toute surface imperméable excédant 1 000 m²).	Non applicable.		X			Fréquence des inspections.

PLUIES ABONDANTES

Fiche 2

Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face aux eaux de ruissellement

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Adopter et appliquer la réglementation sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout - Règlement 11-010.	Non applicable.	X				Adoption du règlement.
Diffuser aux citoyens l'information relative à la protection des bâtiments contre les refoulements.	Mettre en ligne la fiche info-permis.	X				Nombre de citoyens sensibilisés.

Fiche 3

Minimiser les surfaces imperméables

Favoriser la déminéralisation dans les projets urbains.	Favoriser le verdissement dans les projets et l'ajout d'infrastructures vertes.		X			Nombre d'étendues verdies.
---	---	--	---	--	--	----------------------------

PLUIES ABONDANTES

Fiche 4

Assurer la capacité des réseaux d'égout pluvial et d'égout combiné

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Poursuivre le programme d'inspection du réseau (égout, aqueduc).	Effectuer l'inspection annuelle d'une partie du réseau afin de s'assurer de sa condition.		X			Liste des emplacements inspectés, nombre de km de conduites inspectées.
Réaliser un programme d'entretien des 10 000 puisards existants dans l'arrondissement.	Compléter un programme sur 4 ans, couvrant 2 500 puisards/an.		X			Liste des emplacements, nombre de puisards entretenus.
Suivre les normes de la Ville de Montréal lors de nouveaux projets.	Effectuer les travaux liés aux réseaux d'égout selon les normes en vigueur à la Ville de Montréal.		X			Application du règlement.

PLUIES ABONDANTES

Fiche 5

Augmenter et préserver la couverture végétale

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Planifier des interventions de verdissement et de plantation d'arbres dans tous les projets urbains.	Participer au <i>Plan d'action canopée 2012-2021</i> et à la <i>Politique de l'arbre de Montréal</i> .		X			Nombre d'arbres plantés.
Protéger et entretenir les espaces verts et les milieux naturels de manière à ce qu'ils jouent efficacement leur rôle écologique.	(Inclus dans le règlement de zonage 01-274.) Effectuer une gestion écologique des espaces verts. Sensibiliser les citoyens aux bienfaits des espaces verts et de la protection des milieux naturels.		X			Type et nombre de projets réalisés.

PLUIES ABONDANTES

Fiche 6

Développer des mesures d'urgence pour les pluies abondantes

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Élaborer un guide d'intervention lors de pluies abondantes afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public.	Se doter d'un outil guidant les opérations sur le terrain.	X				Élaboration du guide d'intervention.

VAGUES DE CHALEUR

Fiche 1

Contrer les îlots de chaleur

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Planter, conserver et protéger les arbres (verdissement).	Inciter la plantation d'arbres sur le domaine privé. (Inclus dans le règlement de zonage 01-274.) / Suivre les actions de la <i>Politique de l'arbre de Montréal</i> .	X	X			Application du règlement.
Aménager des saillies verdies.	(Inclus dans le plan local de déplacement.)		X			Nombre de saillies verdies ajoutées.
Réglementer la construction ou la réfection de toitures (des bâtiments publics ou privés) favorisant la réduction des îlots de chaleur.	(Inclus dans le règlement de zonage 01-274 (toits blancs).)	X				Nombre de toits blancs installés.
Réglementer l'aménagement durable des espaces de stationnement.	(Inclus dans le règlement de zonage 01-274.)	X				Application du règlement.
Réglementer le coefficient d'occupation au sol en termes de verdissement.	(Inclus dans le règlement de zonage 01-274.)	X				Application du règlement.
Aménager des ruelles vertes publiques et/ou privées.	Collaborer avec notre partenaire mandataire du programme éco-quartier. / Prévoir l'aménagement de 2 à 3 ruelles vertes.				X	Nombre de ruelles vertes supplémentaires.
Planter des jardins collectifs sur des sites minéralisés (bacs).	Mettre en place des projets en collaboration avec nos partenaires.				X	Nombre de sites ajoutés.

VAGUES DE CHALEUR

Fiche 2

Aménager des lieux permettant de se rafraîchir et d'éviter l'exposition à la chaleur accablante

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Planter plus d'arbres lors des projets urbains.	Augmenter la plantation d'arbres lorsque possible dans les projets urbains.		X			Nombre d'arbres plantés par projet.
Intégrer l'eau dans les projets urbains.	Favoriser la conception d'infrastructures permettant la présence de l'eau dans les projets urbains.		X			Nombre de projets intégrant l'eau.
Consolider et augmenter le nombre d'installations publiques permettant l'accès aux berges de la rivière des Prairies.	Poursuivre les projets dans le cadre du Parcours Gouin.				X	Nombre de nouvelles installations publiques.
Favoriser l'accessibilité des installations publiques permettant l'accès aux berges de la rivière des Prairies.	Planifier la mise aux normes des installations favorisant l'accessibilité universelle.		X			Liste des travaux réalisés.
Installer des jeux d'eau temporaires lors de périodes de canicule dans certains parcs.	Utiliser les bornes-fontaines et sorties d'eau dans les parcs.		X			Nombre de jeux d'eau temporaires ajoutés.

VAGUES DE CHALEUR

Fiche 3

Protéger la biodiversité

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Sélectionner des plantes adaptées aux conditions de hautes températures	Évaluer les espèces et produire une liste des espèces adaptées.		X			Liste de plantes sélectionnées.

Fiche 4

Développer des mesures d'urgence pour les canicules

Prévoir le prolongement des heures d'ouverture des sites publics climatisés lors de périodes de canicule (bibliothèques, centres communautaires, etc.).	Offrir l'accès à des sites climatisés.		X	X		Nombre de journées dont les heures ont été modifiées.
Adapter la programmation des activités extérieures en fonction de l'été qui se prolonge et des périodes de canicule (pateaugoires, jeux d'eau et piscines).	Appliquer ce changement chaque jour de canicule et en faire la promotion.		X	X		Nombre de journées dont les heures ont été modifiées.
Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des mesures d'urgence (s'applique aux autres événements météorologiques extrêmes).	(Objectifs : non applicable.) Rencontrer le Centre de sécurité civile.		X	X		Nombre de présences aux réunions.

TEMPÊTES DESTRUCTRICES

Fiche 1 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et verglas

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Enfouir les fils dans les nouveaux projets d'aménagement.	Se conformer au règlement des réseaux câblés de la CSEM. / Enfouir les fils pour tous les nouveaux projets.		X			Nombre de mètres de fils enfouis par année.

Fiche 2 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et verglas

Prévoir des lieux publics munis de génératrices et les rendre accessibles aux citoyens lors de périodes de perte d'électricité.	Développer des ententes avec nos partenaires.		X			Nombre de nouveaux lieux publics équipés de génératrices.
Élaborer un guide d'intervention lors de tempêtes de vent afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public.	Élaborer un guide et se doter d'un outil guidant les interventions sur le terrain.			X		Élaboration du guide d'intervention.

TEMPÊTES DESTRUCTRICES

Fiche 3 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments face au vent et verglas

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Planifier un plan de taille de formation pour les jeunes arbres afin d'améliorer leur structure à long terme.	Prévoir une taille de formation de 3 ans dans les contrats de plantation réalisés par les compagnies privées.				X	Suivi des contrats et liste des travaux réalisés.
Planifier un programme d'élagage systématique pour les arbres.	Élaguer tous les 5 ans les arbres de rue et tous les 10 ans les arbres de parcs.				X	Mise en place du programme.
Sélectionner des espèces végétales moins vulnérables aux bris.	(Action déjà réalisée dans le cadre de nos activités régulières.) Appliquer cette mesure systématiquement dans nos projets et les achats de végétaux.		X			Nombre d'espèces résistantes achetées.

SÉCHERESSES

Fiche 1

Assurer la qualité et la quantité d'eau potable

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Appliquer le règlement sur l'usage de l'eau potable.	Appliquer le règlement en vigueur.		X			Application du règlement.

Fiche 2

Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Encourager l'utilisation d'aménagements paysagers résistants à la sécheresse pour les espaces urbains et les résidences privées.	Sensibiliser les résidents sur le site de l'arrondissement et par des activités avec nos partenaires.		X			Nombre de citoyens sensibilisés.
Diminuer l'usage de fleurs annuelles et favoriser les plantes vivaces et les arbustes.	Effectuer une transition de nos aménagements et favoriser la mixité des végétaux.		X			Nombre de sites réaménagés.
Utiliser un sol riche lors de la plantation des végétaux dans les projets urbains.	Appliquer cette mesure dans tous les aménagements et parcs.		X			Superficies concernées (en m²).
Planifier des fosses agrandies (5m³) et des fosses continues pour la plantation d'arbres publics.	Favoriser la mise en place de fosses agrandies et de fosses continues.		X			Nombre de fosses agrandies et de fosses continues ajoutées.

SÉCHERESSES

Fiche 2 (suite)

Augmenter la résilience de la végétation face aux sécheresses

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Augmenter l'usage du paillis (BRF) dans les aménagements paysagers afin de diminuer les besoins en arrosage.	Appliquer cette mesure dans tous les aménagements et parcs.		X			Quantité de paillis utilisée.
Utiliser les terrains de la Ville pour mettre à l'essai des aménagements paysagers plus naturels.	Évaluer les espèces résistantes.		X		X	Création d'une liste de plantes résistantes.
Augmenter les opérations de terreautage utilisant le compost dans les espaces verts publics.	Acheter de l'équipement spécialisé.		X			Nombre d'opérations.
Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques culturelles pour les espaces verts et favoriser la biodiversité (terreautage, aération, ajout de trèfles dans les mélanges à gazon, utilisation de compost et engrais verts, etc.).	Effectuer cette sensibilisation en collaboration avec notre partenaire mandataire du programme éco-quartier.		X			Nombre de citoyens sensibilisés.
Augmenter le nombre de sites de gestion différenciée (écologique) des espaces verts. S'assurer de l'acceptabilité de cette pratique auprès de la population.	Participer à la lutte contre l'herbe à poux.				X	Nombre de sites aménagés selon cette pratique.
S'assurer d'une irrigation adéquate des végétaux en période de sécheresse.	Non applicable.		X			Nombre d'interventions.

CRUES HIVERNALES ET PRINTANIÈRES

Fiche 1 Augmenter la résilience des infrastructures et des bâtiments aux inondations de rive

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Intervenir sur le domaine public pour la protection des bâtiments existants situés dans la zone inondable.	Ajouter des sacs de sable en période d'inondation.		X			Nombre de sacs utilisés pour chaque inondation.

Fiche 2 Développer des mesures d'urgence pour les zones inondables

Assurer une collaboration étroite avec le Centre de sécurité civile pour la mise en œuvre des plans particuliers d'intervention (PPI): PPI-Inondation et PPI-Crues des eaux.	(Objectifs : non applicable.) Rencontrer le Centre de sécurité civile.		X			Nombre de présences aux réunions.
Élaborer un plan d'urgence pour les crues printanières afin de faciliter les opérations d'urgence sur le domaine public.	Se doter d'un cahier à utiliser lors des opérations sur le terrain.	X				Élaboration d'un cahier pour les opérations sur le terrain.
Adopter un plan local de mesures d'urgence, de relève et de mission (PURM).	Se doter d'un plan pour venir en aide aux sinistrés. Déterminer des centres d'accueil et des lieux d'hébergement.		X			Adoption du plan.

CRUES HIVERNALES ET PRINTANIÈRES

Fiche 3

Augmenter la stabilité des rives face à l'érosion

Engagements	Objectifs spécifiques (si applicable)	Échéancier				Indicateur de suivi (si applicable)
		Complété	En continu	En préparation	2020	
Mettre en place des programmes de renaturation des berges publiques.	Aménager des bouts de rue menant vers la rivière. (Projets de stabilisation des berges.)				X	Nombre de km de rivage.
Réviser la réglementation relative à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables (concordance avec le <i>Schéma d'aménagement et de développement de Montréal</i>).	S'assurer de la mise aux normes de notre réglementation.				X	Adoption du règlement.
Sensibiliser les citoyens riverains concernant la protection des berges et leur renaturation. Diffuser les différents moyens de stabilisation des rives.	Intégrer des informations à cet effet dans notre site web, planifier des activités de sensibilisation avec nos partenaires.		X			Nombre de citoyens sensibilisés.
Protéger et valoriser les milieux naturels en bordure de la rivière des Prairies. Éviter la perte de ces écosystèmes.	Effectuer un projet inter-arrondissements pour la mise en place de bornes de diminution de vitesse pour les bateaux à moteur dans la rivière afin de minimiser l'érosion de berges.				X	Nombre et type de projets réalisés.